

Technologie dans les collèges français -

En France, pour l'[enseignement secondaire](#), la [technologie](#) au collège fait partie des disciplines de [culture](#) générale, ce qui la différencie de l'[enseignement](#) professionnel.

Historique résumé

- 1962 Création - Travaux manuels éducatifs
- 1970 généralisation pour tous les collèges
- 1974 Création EMT Education manuelle et technique

- 1975 : création du collège unique, l'éducation manuelle et technique (EMT) est enseignée de la sixième à la troisième.
- 1986 : L'EMT disparaît pour laisser la place à une nouvelle matière : la technologie collège. Les professeurs suivent des stages lourds pour l'enseigner (de 6 à 12 [mois](#) au [total](#) répartis sur 1 à 3 ans).
- 1996 : réforme du programme de technologie de la sixième (1996), cinquième (1997), quatrième (1998) et troisième en 1999.
- 2005 : réforme du programme de technologie de la sixième : centre d'intérêt : le [transport](#).
- 2006 : Les nouveaux programmes de 5e sont reportés à une date ultérieure.
- 2015 nouveaux programmes -

TABLEAU ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIE EN FRANCE 2016

Âge	Classe	Cycle	Établissements	Personnels enseignants	Intitulé de l'enseignement
17-18	Terminale		Lycée d'enseignement général et technologique Lycée professionnel	Professeurs des lycées et collèges de sciences industrielles de l'ingénieur Professeurs de lycées professionnels	Voie générale et technologique : Sciences industrielles de l'ingénieur ; Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable. Voie professionnelle : selon les spécialités.
16-17	1 ^{ère}				
15-16	2 ^{nde}				
14-15	3 ^e	Cycle 4 Cycle des approfondissements	Collège	Professeurs des lycées et collèges de sciences industrielles de l'ingénieur	Technologie
13-14	4 ^e				Technologie
12-13	5 ^e				Technologie
11-12	6 ^e	Cycle 3 Cycle de consolidation	École élémentaire	Professeurs des écoles	Sciences et technologie
10-11	Cours moyen 2 ^e année				
9-10	Cours moyen 1 ^{ère} année				
8-9	Cours élémentaire 2 ^e année	Cycle 2 Cycle des apprentissages fondamentaux	École élémentaire	Professeurs des écoles	Questionner le monde du vivant, de la matière et des objets
7-8	Cours élémentaire 1 ^{ère} année				
6-7	Cours préparatoire				
3-6	Grande section Moyenne section Petite section	Cycle 1 Cycle des apprentissages premiers	École maternelle		Explorer le monde

Tableau 2 : De la technologie aux sciences de l'ingénieur

Lycée	Création des lycées techniques	Création des lycées d'enseignement professionnel : LEP	Création : - des lycées d'enseignement général et technologique - des lycées professionnels (Bac Pro) LP - Option TSA en seconde	Options en seconde : ISI ISP IGC	Alignement de la durée de préparation au Bac professionnel
Collège	Premier essai de technologie Travaux manuels éducatifs Travaux manuels et enseignement ménager	EMT CPPN Options Technologiques (1980)	Technologie 4 ^e et 3 ^e technologiques	Technologie Option Technologie en 3 ^e Trois cycles, Suppression du palier d'orientation fin de 5 ^e	Technologie Découverte professionnelle
Repères (dates indicatives)	1959	1975	1985	1996	2005

La technologie au collège

La technologie apporte à l'élève les méthodes et les connaissances nécessaires pour comprendre et maîtriser le monde qui l'entoure. Elle permet aux collégiens de voir l'impact des objets matériels, sur la société et sur l'environnement.

La technologie au collège a pour finalités :

- d'identifier et décrire les principes et les solutions techniques propres aux objets techniques de l'environnement de l'élève ;
- de conduire une démarche technologique qui se caractérise par un mode de raisonnement fait de transpositions, de similitudes de problématiques et d'analogies tout en tenant compte des contraintes techniques et socio-économiques ;
- de savoir que la conception et la réalisation des produits prennent appui sur des fondements scientifiques et nécessitent la recherche permanente de l'innovation ;
- de comprendre les interactions entre les produits et leur environnement physique et humain dans un monde où l'ergonomie, la sécurité et l'impact environnemental sont devenus déterminants ;
- de mettre en œuvre des moyens technologiques (micro-ordinateurs connectés aux réseaux numériques, outils et équipements automatiques, matériels de production, ressources multimédias...) de façon raisonnée ;
- de situer les évolutions technologiques dans la chronologie des découvertes et des innovations et dans les changements de la société.

L'enseignement de la technologie contribue à analyser les besoins des utilisateurs. Ainsi, il prépare l'élève à l'acquisition d'une culture technologique susceptible d'être approfondie lors d'études ultérieures.

Fondé sur une approche concrète du réel, sur l'observation, l'analyse, la création et la communication, l'enseignement de la technologie participe à la structuration des connaissances, capacités et attitudes enseignées au collège et à l'émergence du projet personnel de l'élève.